



CAPEB & CNATP DE L'AUBE

CATALOGUE FORMATION

Artisans & Entrepreneurs du BTP



Angelo Paganessi

Président

SARL Paganessi et Fils

Chers Collègues, Entrepreneurs du BTP,

La CAPEB de l'Aube a le plaisir de vous présenter sa nouvelle sélection de formations. Vous souhaitez des précisions, une formation spécifique ou d'autres dates où vous serez plus disponible ?

Contactez notre service Formation au **03 25 76 27 80**.

Notre équipe est là pour vous accompagner dans toutes vos démarches et vous permettre ainsi de vous concentrer sur l'essentiel de votre activité.

Nos missions en matière de formation :

Vous informez sur les modalités et les dispositifs financiers possibles

Identifier vos besoins en formation en fonction de l'évolution de la réglementation, des opportunités de marchés ...

Vous aider à faire le choix dans les organismes de formation afin de retenir les plus adaptés à vos attentes et à votre calendrier

Vous accompagner pour votre dossier administratif et votre demande de financement

Vous orienter vers les qualifications vous permettant de valoriser vos compétences et votre savoir faire faire. La formation nécessite certes un capital temps important mais il s'agit d'un investissement rentable pour nos entreprises. C'est aussi un excellent moyen pour monter en compétences nos salariés et ainsi faire évoluer nos structures.

Dans l'attente de vous retrouver prochainement parmi nous,

Amicalement,

Angelo Paganessi



L'essentiel à savoir sur nos stages

Mes Services

3 à 5

- MES SERVICES page 2
- 5 BONNES RAISONS DE VOUS INSCRIRE ? page 3
- COMMENT FINANCER MES FORMATIONS ? page 3
- FAFCEA- FONDS D'ASSURANCE FORMATION DES CHEFS D'ENTRPRISE ARTISANALE page 4
- FAFCEA - CRITERES DE PRISE EN CHARGE SECTEUR BATIMENT page 5

Formation Formations Techniques Savoir Faire

6 à 9

- PLOMBERIE CHAUFFAGE CLIMATISATION page 6
- ELECTRICITÉ page 6
- MAÇONNERIE CARRELAGE page 6
- COUVERTURE CHARPENTE page 7
- MENUISERIE AGENCEMENT page 7
- PEINTURE FAÇADE REVÊTEMENT DE SOL page 7
- PLÂTRERIE PLACO page 7
- SERRURERIE MÉTALLERIE page 7

Qualification et Labels

10

- FORMATIONS RGE page 8
- OBTENTION DE LABELS page 8

Gestion d'Entreprise et Formation Certifiante

11 à 12

- RESPONSABLE D'ENTREPRISE ARTISANALE DU BATIMENT page 9
- GESTIONNAIRE D'ENTREPRISE ARTISANALE DU BATIMENT page 10

Gestion Financière

13 à 14

- GESTION FINANCIÈRE page 11
- EMPLOYEURS page 11
- MARCHÉS PUBLICS page 12
- GESTION DE CHANTIERS page 12

Prévention Sécurité

15

- FORMATIONS SÉCURITÉ page 13

CACES

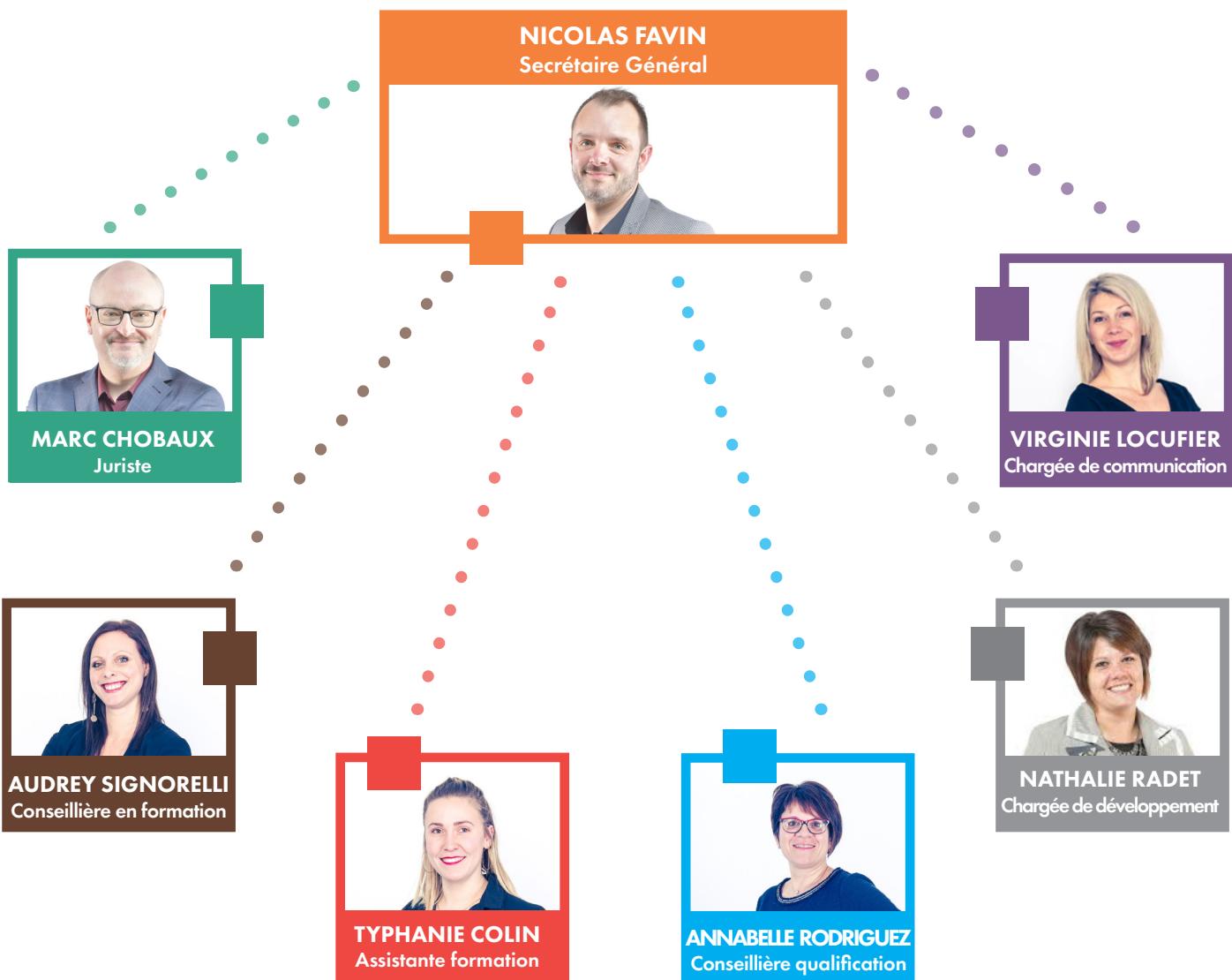
16

- ENGINS DE CHANTIER page 14

MES SERVICES

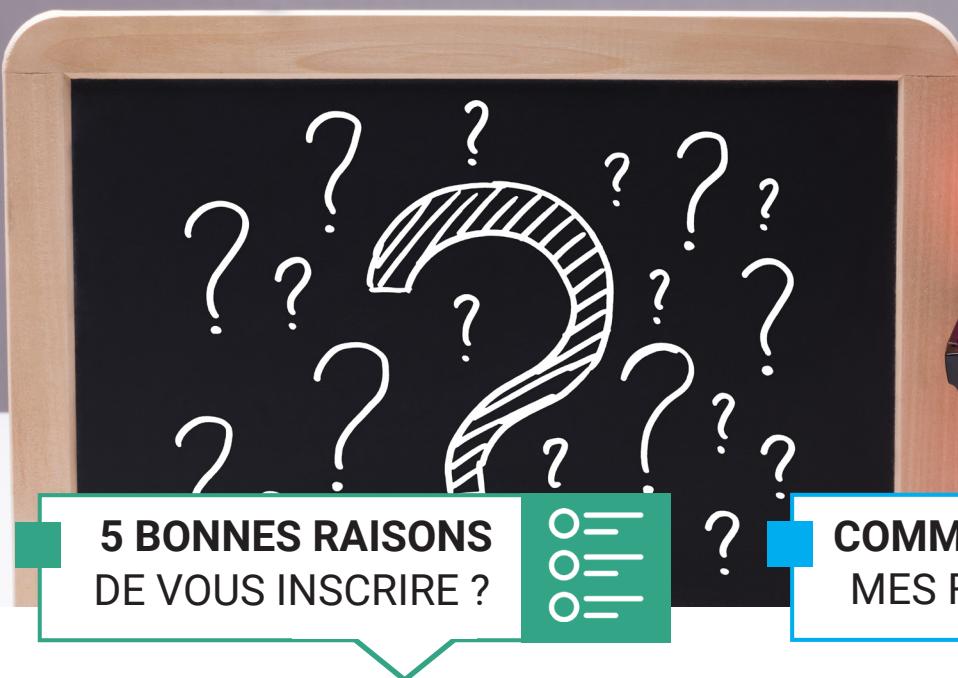
La CAPEB de l'Aube c'est une équipe de 7 collaborateurs à votre service.
Chacun d'entre nous est investit et vos intérêts sont au cœur de nos préoccupations.

Vous Défendre, Vous Conseiller, Vous Accompagner



Une équipe à votre service !

N'hésitez plus, contactez-nous au **03 25 76 27 80** !



1 Des formations adaptées à votre fonction, pratiques, opérationnelles, évolutives et spécifiques à votre entreprise.

Des formations « sur-mesure » développées par la CAPEB pour renforcer vos compétences et celles de votre entreprise.

2 Des formations incontournables pour relever le défi d'un environnement en profonde mutation et complexe.

De nouveaux savoir-faire tels que le management, le marketing, la vente, la relation avec le client doivent être intégrés et maîtrisés.

3 Des formations courtes qui font appel à des techniques pédagogiques modernes, dynamiques et attractives

Une large place est accordée aux cas pratiques et aux mises en situation.

Les stages de formation durent de 1 à 4 jours.

Sauf s'ils sont certifiants.

4 Des formations certifiantes (GEAB & REAB)

pour renforcer vos acquis dans la gestion de votre entreprise reconnue par la branche et l'Etat.

5 Des formations qui peuvent être prises en charge par votre financeur.

Le FAFCEA est un outil mis à la disposition des chefs d'entreprises artisanales afin de financer en tout ou partie ma formation selon les priorités et les conditions de prise en charge définies par son Conseil d'Administration .



Il s'appuie sur les **Organisations professionnelles** dont la CAPEB fait partie pour m'apporter aide et conseil si je le souhaite.

Des collaborateurs **CAPEB** sont à votre écoute. et vous accompagneront dans l'optimisation de votre prise en charge.

FONDS D'ASSURANCE FORMATION DES CHEFS D'ENTREPRISE ARTISANALE

Qu'est-ce que le FAFCEA ?

Le **FAFCEA** a pour mission d'organiser, de développer et de promouvoir la formation des chefs d'entreprises artisanales ainsi que celle de leurs conjoints collaborateurs ou associés, de leurs auxiliaires familiaux et, pour l'exercice de leurs responsabilités, de ceux d'entre eux qui ont la qualité d'élus des Organisations Professionnelles.

Le **FAFCEA** participe au financement de la formation des artisans et du conjoint collaborateur.

Il se divise en 3 secteurs, Alimentation, Métiers et Services et Bâtiment.

Comment cotiser au FAFCEA ?

Depuis 2018, le recouvrement de la contribution à la formation professionnelle (CFP) pour les artisans inscrits au répertoire des métiers est assuré par le réseau des URSSAF en lieu et place du service des impôts aux entreprises.

Les fonds collectés auprès des artisans proviennent d'une contribution égale à 0,17 % du montant annuel du plafond de la sécurité sociale en vigueur au 1er janvier de l'année d'imposition.

La contribution des microentreprises correspond à 0,176 % de leur chiffre d'affaire annuel déclaré à l'URSSAF.

Qui peut bénéficier d'une prise en charge par le FAFCEA ?

Les **chefs d'entreprises** artisanales ainsi que leurs conjoints collaborateurs ou associés inscrits à la Chambre de Métiers et de l'artisanat.

Comment effectuer une demande de prise en charge ?

Il faut transmettre au FAFCEA une demande de prise en charge accompagnée de pièces complémentaires impérativement AVANT le début de la formation. **Les demandes transmises APRÈS la formation sont automatiquement refusées par le Fafcea.** Pour connaître la procédure précise, contactez le service formation de la CAPEB 10 au 03 25 76 27 80



La CAPEB 10 me conseille pour optimiser ma prise en charge



CRITERES DE PRISE EN CHARGE SECTEUR BATIMENT

Exercice 2020

(validé par le Conseil d'Administration du 04 Décembre 2019)

Critères applicables selon les procédures du FAFCEA en vigueur pour les formations débutant à compter du 1er Janvier 2020

| 2 FORMATIONS FINANCIABLES PAR STAGIAIRE ET PAR AN (à compter du 01/01/2020) | Durée maximale (par stagiaire et par an) | Coût horaire maximum (Hors TVA non financée) | Formation sur site |
|---|---|---|--------------------|
| STAGES TECHNIQUES CA | | | |
| Tous Stages | 50h | 25€ | OUI |
| FEEBAT | | Prise en charge de 100% des coûts pédagogiques dans la limite des plafonds journaliers inscrits sur la demande de remboursement ET dans la limite de 251/4/h poXr la participation financière du FAFCEA | |
| STAGES PROFESSIONNELS | | | |
| Qualité | 24h | 15€ | |
| *Gestion et Management spécifique | 24h | 15€ | OUI |
| *STAGE TRANSVERSAL : tout stage auquel des artisans de différentes professions peuvent assister et/ou toute action de formation dont le programme présente un contenu tous publics. Toute demande de prise en charge doit être accompagnée d'une notification de refus de prise en charge par le Conseil de la formation de la CRMA compétente. | | | |
| Gestion et management (non spécifique métiers) | 20h | 17€ | |
| Bureautique, Internet, Messagerie, Logiciels de gestion d'entreprise | 20h | 17€ | NON |
| Culture générale, langues étrangères | 20h | 17€ | |
| STAGES SPECIFIQUES AU FORFAIT : prise en charge forfaitaire | | | |
| Préparation au MOF sur la totalité du cursus de formation | Forfait plafond maximum 6 000€, après avis des commissions techniques et validation par le Conseil d'administration | | |
| Formations à distance avec sessions de regroupement tous les items confondus | Forfait plafond maximum 600€, après avis des commissions techniques et validation par le Conseil d'administration | | |
| Formations diplômantes et certifiantes inscrites au RNCP spécifiques au métier. Pour le Brevet des Métiers seuls les modules professionnels sont pris en charge par le FAFCEA. | Prise en charge plafonnée à 5 000€ par action dans la limite d'un coût horaire maximum de 28€, après avis des commissions techniques et validation par le Conseil d'administration et sous réserve que l'entreprise justifie d'une activité artisanale depuis 3 ans au jour de début de formation | | |
| Formations diplômantes et certifiantes inscrites au RNCP : Reprise, transmission d'entreprise et gestion métier GEAB, REAB, Entrepreneur Bâtiment). | Prise en charge plafonnée à 500 heures par action (y compris le positionnement ou l'évaluation préalable et l'accompagnement) et dans la limite d'un cot horaire maximum de 28€, après avis des commissions techniques et validation par le Conseil d'Administration. | | |

| ACTIONS DE FORMATION | DECISION |
|---|--|
| Action inférieure à 7heures Véhicule Utilitaire Léger (VUL) Récupération de points de permis de conduire Formations hors du territoire national (sauf si elles ont un caractre de nécessite et qu'elles ne sont pas dispensées sur le territoire français ou qu'elles ne trouvent pas d'équivalent en France) Smartphone Réseaux sociaux (non spécifique métier) Formations diplômantes et certifiantes (sauf pour les entreprises justifiant d'une activité artisanale depuis 3 ans au jour du début de la formation) VAE Permis de conduire : C ou CE, C1, C1E, FIMO, EB, FCO | PAS DE PRISE EN CHARGE |
| Formation de maître d'apprentissage et de tuteur | Management transversal : 20h si elle est accompagnée de la notification de refus du Conseil de la formation de la CRMA compétente. |
| Actions qualifiantes et diplômantes et celles visant la reconversion professionnelle du stagiaire : - Vers d'autres secteurs professionnels que celui de l'Artisanat, - A caractère économique/ santé, - Diagnostic immobilier. | Examen en Commission technique |
| Formations diplômantes et qualifiantes d'une durée supérieure j 500 heures | Fiche de positionnement du stagiaire obligatoire |
| Formations relatives aux marchés publics et appels d'offres, logiciels spécifiques «Api bat », « Batigest » et « calculs du prix de revient » | Prise en charge dans la typologie gestion spécifique stages professionnels 24h maximum |
| Formation en Anglais dont le contenu pédagogique est spécifiquement adapté aux métiers du bâtiment | Prise en charge en gestion spécifique stages professionnels |
| Meilleur Ouvrier de France : Sont éligibles : Les Formations de perfectionnement nécessaires à la préparation du concours Les dépenses de fonctionnement relatives aux matières d'oeuvres, fournitures, ingrédients utilisés exclusivement dans le cadre de la réalisation des sujets aux épreuves qualificatives et finales du concours | |
| Outils numériques ou réseaux sociaux spécifiquement pour un métier | 14h maximum pour un taux de 151/4/heure (Stage Gestion et Management spécifique) |

NOUS VOUS PROPOSONS...

...de vous inscrire selon votre profession auprès de votre CAPEB aux formations suivantes :

Couverture Charpente

Consolider ses connaissances de base en couverture- 2 jour - n°01

Mettre à jour et consolider ses connaissances de base en couverture.

Couverture métallique à joint debout - 5 jours - n°02

Concevoir et réaliser le support de couverture métallique. Concevoir un égout ventilé, un faitage ventilé, etc.

Isocombliste - 1 jour - n°03

Découvrir les différentes solutions d'isolation des combles. Connaître les avantages de la laine de roche.

Participer à la mise en œuvre d'un chantier en charpente traditionnelle - 4 jours - n°04

Façonner des pièces de charpente bois de manière traditionnelle.

Perfectionnement Zinguerie - 3 jours - n°05

Mettre en pratique le soudage. Poser une gouttière, évacuations des eaux pluviales, concevoir et poser un chéneau...

Réaliser des ouvrages en ardoise - 4 jours- n°06

Réaliser des travaux courants de couverture en ardoises dans le respect des règles de l'art.

Restaurer des éléments de charpente - 4 jours - n°07

Electricité

Antennes et Paraboles - 2 jours - n°8

Mettre en œuvre une installation de réception hertzienne, satellite ou mixte dans un logement individuel en respectant la législation et les règles de travail en sécurité.

Domobat - 2 jours - n°9

Maîtriser un marché économique potentiel. Connaître les fonctions du logement « domotisables ». Câbler une installation radiofréquence. Approfondir les connaissances sur les objets connectés.

Fibre Optique - 1 jour - n°10

S'initier aux réseaux fibre optique

Fluides Frigorigènes - 4 jours - n°11

Monter en compétence tant en pratique qu'en compréhension et analyse technique du circuit frigorifique.

Norme NF C15-100 - Consuel - 1 jour - n°12

Pour continuer à réaliser vos installations dans les règles de l'art et apporter une plus value à votre intervention avec l'attestation de conformité.

Paramétrage des réseaux domotiques - 2 jours - n°13

Maîtriser les fondamentaux d'un réseau informatique domestique afin d'être capable de configurer un accès distant dans le cadre d'une installation de vidéo surveillance.

Utilisation des plans et schémas - 2 jours - n°14

Maçonnerie Carrelage

Béton Ciré - 2 jours - n°15

Être capable de réaliser une finition béton ciré sur différents types d'ouvrages.

Béton Imprimé - 2 jours - n°16

Être capable de réaliser un ouvrage en béton décoratif.

Enduit vertical - 2 jours - n°17

Le procédé Vertic'Art vous permettra de créer l'illusion, de briques, de pierres sèches ou jointées, de bois, de faux rochers, etc...

Mettre en œuvre des coffrages - 2 jours - n°18

Comprendre les différents types de coffrage. Comprendre le rôle, le principe et les différentes parties d'un coffrage afin d'obtenir un ouvrage de qualité. Prévoir, organiser et mettre en œuvre un coffrage dans différents ouvrages (poteau, raccordement).

Micro-chape - 2 jours - n°19

Préparation des supports. Finitions et colorations des panneaux en Microchape. Vernis et protection.

Menuiserie Agencement

Raccordement électrique des automatismes selon la norme C15-100 - 1 jour- n°20

Raccorder en conformité et en sécurité une alimentation spécifique dans les locaux d'habitation en service.

Pose d'une menuiserie dans la rénovation - 1 jour- n°21

Pose en rénovation avec conservation des anciens Bâtis.

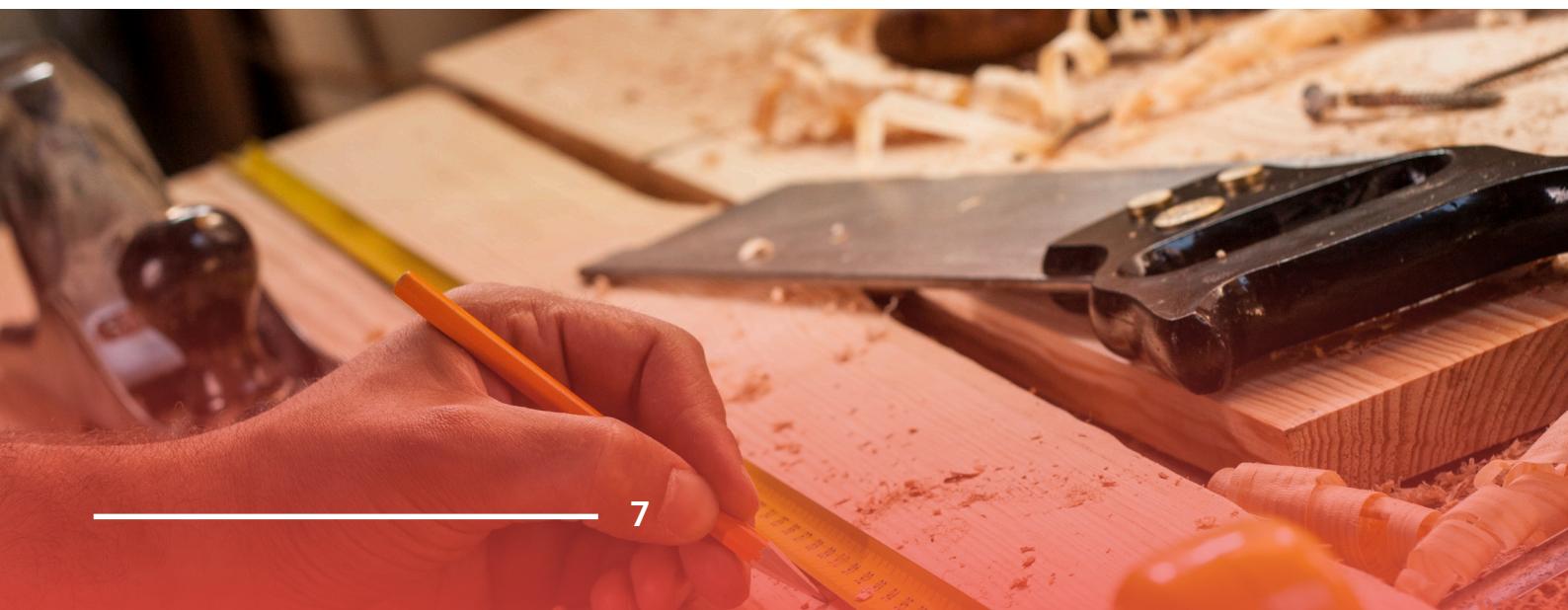
Initiation à l'utilisation d'une machine numérique 5 axes - durée à déf.- n°22

Préparer les équipements nécessaires à la réalisation d'une série de pièces. Procéder à des réglages simples.

Assurer la production dans le respect des objectifs de qualité, sécurité et productivité.

Réaliser un agencement - 2 jours - n°23

Réaliser un aménagement d'espace à usage d'habitation. Fabriquer et installer un aménagement.



Métiers du Plâtre

Isocombliste - 1 jour - n°24

Découvrir les différentes solutions d'isolation des combles. Connaître les avantages de la laine de roche.

Titre pro « Plâtrier » - durée à définir - n°25

Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs horizontaux et verticaux en matériaux secs à base de plâtre.

Maîtriser la pose de systèmes constructifs d'isolation thermique et acoustique.

Peinture - Façade Revêtement de sol

Béton Ciré - 2 jours- n°26

Être capable de réaliser une finition béton ciré sur différents types d'ouvrages.

Béton Imprimé - 2 jours- n°27

Être capable de réaliser un ouvrage en béton décoratif.

Isolation Thermique par l'extérieur - 2 jours - n°28

Apprendre à maîtriser la mise en œuvre d'une isolation Thermique par l'Extérieur.



Plomberie Chauffage - Climatisation

Conception des conduits de fumées/ Fumisterie - 1 à 2 jours - n°29

Connaitre la réglementation pour exercer l'activité liée à la fumisterie.

Détection de pannes - 2 jours - n°30

Savoir détecter les pannes sur les bruleurs fioul et gaz.

Entretien de chaudières - 2 jours - n°31

Connaitre les points de contrôle dans le cadre d'un entretien de chaudières pour le réaliser en conformité avec la législation et délivrer les documents adéquats au client.

Fluides Frigorigènes - 4 jours - n°32

Monter en compétence tant en pratique qu'en compréhension et analyse technique du circuit frigorifique.

Perfectionnement brûleur fioul - 2 jours - n°33

Installer et réaliser la maintenance sur les brûleurs fioul.

Perfectionnement brûleur gaz - 2 jours - n°34

Installer et réaliser la maintenance sur les brûleurs gaz.

Réglementation gaz - 2 jours - n°35

Connaitre la réglementation GAZ applicable dans les installations domestiques et ERP et se préparer au test « Responsable Gaz ».

Serrurerie Métallerie

Raccordement électrique des automatismes selon la norme C15-100 - 1 jour- n°36

Raccorder en conformité et en sécurité une alimentation spécifique dans les locaux d'habitation en service.

Soudure TIG / MIG - 2 jours- n°37

Mise en œuvre du procédé de soudage et maîtrise technologique du procédé..

LES FORMATIONS RGE



OBTENTION DE LABELS



QUALISOL (*Solaire production CESI*)
3 jours - n°38



QUALIPAC (*Pompes à Chaleur*)
5 jours - n°39



QUALI CET (*Chauffe eau thermodynamique individuel*)
2 jours - n°40

QUALIBOIS Air (*Appareils bois indépendants*)
3 jours - n°41



QUALIBOIS Eau (*Appareils bois raccordés au réseau hydraulique*)
3 jours - n°42

QUALIPV Elec (*Photovoltaïque*)
3 jours - n°43



QUALIPV Bat (*Photovoltaïque*)
3 jours - n°44

FEEBAT RENOVE
3 jours - n°45



HANDIBAT
3 jours - n°47



SILVERBAT
2 jours - n°48



DOMOBAT
2 jours - n°49



PROFESSIONNEL GAZ
2 jours - n°50



CIP PATRIMOINE
4 jours - n°51



CHARTE ANC
2 jours - n°52



QUALIPLUI
2 jours - n°53

En obtenant des labels :

Je me positionne sur de nouveaux marchés.
Je valorise les compétences de mon entreprise.
Je permets à mes clients de bénéficier d'aides à l'Habitat.



RESPONSABLE D'ENTREPRISE ARTISANALE DU BATIMENT

REAB - FORMATION CERTIFIANTE DE NIVEAU BAC+2

- **Un parcours de formation certifiant, près de chez vous.**
- **Un calendrier adapté défini en amont avec l'organisme de formation** (*environ 55 jours de formation sur 1 ou 2 ans*).
- **Une approche pédagogique « non scolaire », basée sur les données et les documents de votre entreprise qui permet une mise en application directe dans l'entreprise.**
- **Un diagnostic partagé associé à la réalisation d'un projet d'entreprise et d'un plan d'actions sur les domaines abordés en formation** (*pilotage de chantier, actions commerciales, suivi de l'activité économique de l'entreprise, ...*).
- **Une prise en charge des coûts pédagogiques par les fonds de la formation** (*Compte Personnel de Formation, ...*) **des salaires et des frais annexes en fonction du statut.**

PAROLE DE STAGIAIRES

“ Je gère mieux mon quotidien

Prendre le temps de se poser et de mettre un processus en place pour que l'entreprise fonctionne mieux.
Être plus efficace avec les salariés.

“ Je sais que je ne suis plus seul(e)

Se créer un réseau de contacts en dehors des relations familiales. Échanger avec des chefs d'entreprise proches de notre métier. Appartenir à un collectif.

“ Je suis légitime dans mon poste

Trouver des solutions dans le quotidien pour développer le business. Impliquer les salariés dans leur travail.

“ Je bénéficie d'une « boîte à outils »

Disposer des bons réflexes et de tableaux de bord simples et fiables pour m'aider dans mon suivi et ma prise de décision.

GESTIONNAIRE D'ENTREPRISE ARTISANALE DU BATIMENT

GEAB - FORMATION CERTIFIANTE DE NIVEAU BAC

- **Un parcours de formation, près de chez vous.**
- **Un calendrier adapté défini en amont avec l'organisme de formation (environ 60 jours de formation sur 2 ans).**
- **Une approche pédagogique « non scolaire », basée sur les données et les documents de votre entreprise qui permet une mise en application directe dans l'entreprise.**
- **Un diagnostic partagé associé à la réalisation d'un dossier d'entreprise et d'un plan d'actions sur les domaines abordés en formation (*gestion financière, communication, gestion administrative...*).**
- **Une prise en charge des coûts pédagogiques par les fonds de la formation (Compte Personnel de Formation, ...) des salaires et des frais annexes en fonction du statut.**

PAROLE DE STAGIAIRES



Murielle P. – Entreprise de menuiserie

Moi qui ne suis pas issue du bâtiment, je n'ai eu aucune difficulté à mettre en place dans notre menuiserie tout ce que j'ai appris en formation. C'est un formidable soutien en comptabilité et dans notre relation avec le comptable, notamment pour comprendre son discours, souvent très technique. Le groupe apporte aussi beaucoup dans les échanges d'expériences avec les autres stagiaires qui ont toutes, comme moi, une fonction administrative dans leur entreprise.



Audrey J. – Travaux d'installation électrique

Avant de faire le GEAB, j'avais à l'aveugle dans la gestion administrative de l'entreprise. Ça a permis un grand bond en avant pour l'entreprise avec plus de solidité et de confiance. C'est une formation globale qui se fond parfaitement dans notre rythme de travail. Je regrette de ne pas l'avoir faite plus tôt.



GESTION FINANCIERE



EMPLOYEURS



Aides à l'Habitat

1 jour - n°54

Connaitre les différentes aides en vigueur et leurs modalités d'application en fonction des travaux. Pouvoir conseiller au mieux le client en amont du chantier et faire de ces aides un argument commercial.

Création site internet

2 jours - n°55

Acquérir les compétences nécessaires à la mise en place d'un site interne. Être en mesure d'actualiser son site internet de manière autonome.

Calcul du prix de revient

1 jour - n°56

Acquérir une méthode de calcul de coût permettant de positionner l'entreprise sur ses marchés, mieux commercialiser ses devis et effectuer les meilleurs choix en termes de rentabilité.

Loi RGPD - mise en conformité

2 jours - n°57

Vous apprendrez à gérer les relations entre les personnes physiques et l'autorité de contrôle et à sécuriser les données nominatives au plan juridique dans les entreprises pour être en conformité avec le RGPD.

Saisie des écritures comptables

2 jours - n°58

Être capable de réaliser au sein de l'entreprise les opérations comptables quotidiennes (achats, ventes, règlements, encaissements) .

Logiciel devis & factures BTP

à la demande - n°59

Maîtrisez rapidement les fonctionnalités de votre logiciel et consacrez davantage de temps au développement de votre entreprise.

Utiliser les bon documents commerciaux et prévenir les impayés

1 jours - n°60

Paie dans le Bâtiment

2 jours - n°61

Maîtriser l'administration du personnel : contrats, salariés, cotisations ...

Social - Employeur

1 jour - n°62

Connaitre les principales obligations d'un employeur du BTP. Maîtriser la législation sur la gestion du temps de travail et les indemnités de trajets selon la convention collective et la jurisprudence afférente.

Réaliser les entretiens professionnels

1 jour - n°63

Maîtriser la méthodologie de conduite des entretiens, être rassuré sur la conduite et les comportements à adopter . Le candidat repartira avec les outils nécessaires pour la mise en place en entreprise.

Gestion d'équipe - Management

2 jours - n°64

Acquérir les fondamentaux nécessaires au management d'équipe.

Document Unique

1 jour - n°65

La CAPEB, en partenariat avec l'OPPBTP, a mis en place un dispositif d'accompagnement que nous proposons aux entreprises pour établir le document unique. Lors d'une journée collective, nous aidons les entreprises rédiger le document unique sur la plateforme www.preven4onbtp.fr.

Accord d'entreprise

1 jour - n°66

Déroger à la législation pour s'adapter à l'activité et au rythme de l'entreprise (temps de travail, heures supplémentaires, non cumul du temps de travail et des indemnités de déplacement, ...)

Management santé et sécurité au travail

1 jour - n°67

Identifier concrètement le périmètre de la santé et de la sécurité au travail dans son entreprise. Identifier ses responsabilités en matière de santé et de sécurité au travail. S'assurer efficacement ses missions de sécurité. Mettre en place des actions de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.



MARCHÉS PUBLICS



GESTION DE CHANTIER



Dématérialisation

2 jours - n°68

Les objectifs de cette formation très opérationnelle sont de vulgariser la dématérialisation des marchés publics, expliquer de manière simple comment remplir, signer et organiser les documents attendus puis utiliser au mieux les plateformes de réponse en ligne.

Chorus Pro

1 jour - n°69

Chorus Pro est le portail de dématérialisation des factures, situations, décomptes... et autres documents financiers liés aux marchés publics : généralisé depuis 2017, il sera obligatoire pour toutes les entreprises au plus tard en 2020 !

Mémoire Technique

1 jour - n°70

Les objectifs de cette formation très opérationnelle sont de vulgariser la dématérialisation des marchés publics, expliquer de manière simple comment remplir, signer et organiser les documents attendus puis utiliser au mieux les plateformes de réponse en ligne.

DUME

2 jours - n°71

Maîtriser le Document Unique de Marché Européen et sa version en ligne, les Marchés Publics Simplifiés, et la dématérialisation en candidature via le coffre-fort électronique.

Journée découverte du BIM

1 jour - n°72

Comprendre le BIM et savoir l'appréhender. Savoir utiliser le BIM. Comprendre et gérer l'échange d'informations entre acteurs. Savoir gérer le management du BIM et du projet BIM

Autocad

3 jours - n°73

Etudier l'environnement AutoCAD. Savoir utiliser les commandes de dessin et savoir les modifier. Apprendre à créer et à modifier des hachures, des textes, des côtes et des tableaux. Gérer son dessin grâce aux calques et obtenir des informations sur les objets.

Métreur

2 jours - n°74

Faire le mtré tous corps d'état d'une opération de construction et l'estimer au bordereau ou au ratio.

PRÉVENTION SÉCURITÉ

Sauveteur Secouriste du Travail
(initial ou recyclage) 1 à 2 jours - n°75



La présence de salarié formé SST est obligatoire dans chaque atelier où sont accomplis des travaux dangereux et/ou sur un chantier employant vingt travailleurs pendant une durée supérieure de quinze jours où sont réalisés des travaux dangereux.

AIPR
2 à 5 jours - n°76

Réduire les risques ainsi que les dommages aux réseaux aériens et enterrés lors de travaux à proximité.

Référent Sécurité
2 jours - n°77

Cette formation s'adresse aux salariés désignés référent santé sécurité au travail par l'employeur et souhaitant bénéficier d'une formation en matière de santé au travail.

Habilitation Electrique (initial ou recyclage)
Personnel non électricien 1 à 2 jours - n°78
Personnel électricien 2 à 3 jours - n°79

Toute personne amenée à effectuer des travaux à proximité d'installations sous tension doit être habilitée. Cela comprend tous les compagnons du BTP (peintres, menuisiers, etc).

Amiante Sous Section 4
Opérateur de chantier 2 jours - n°80
Cumul de fonction 5 jours - n°81



Si vous travaillez dans l'ancien, vous êtes susceptible d'être exposé à l'amiante (usage interdit depuis le 1er janvier 1997). Pour protéger vos salariés des poussières d'amiante une formation est nécessaire afin qu'ils puissent être en mesure d'adapter le mode opératoire du chantier en fonction. Toutes les personnes intervenant sur des matériaux susceptibles de libérer des fibres d'amiante doivent justifier de la compétence.

Travail en hauteur
1 jour - n°82

La protection collective doit être privilégiée sur la protection individuelle. En cas d'impossibilité technique et après avoir respecté les principes généraux de prévention, il est possible d'effectuer les travaux en protection individuelle. Pour cela, l'employeur doit faire appel à des salariés formés qui ont les compétences pour utiliser un harnais, un système d'arrêt des chutes et s'ancre à un point irréprochable et appliquer les règles générales de sécurité.

Echafaudage
Echafaudage roulant 2 jours - n°83
Echafaudage fixe 1 jour - n°84
Vérification des échafaudages 1 jour - n°85

Les personnes qui utilisent, effectuent le montage, le démontage d'un échafaudage, qu'il soit fixe ou roulant, doivent être formées.

Permis C - CE - BE
à la demande - n°86

Montage sur demande pour les chefs d'entreprises et leurs salariés.



CACES ENGINS DE CHANTIER

A partir du 1^{er} janvier 2020, les formations CACES évoluent.

| CATEGORIES CACES PEIMP | 2019 | 2020 | n°stage |
|---|-----------------------|-----------------------|---------|
|    | R372m Catégorie 1 | R482m Catégorie A | n°87 |
|   | R372m Catégorie 2 | R482m Catégorie B1 | n°88 |
|   | R372m Catégorie 2 | R482m Catégorie B2 | n°89 |
|  | R372m Catégorie 2 | R482m Catégorie B3 | n°90 |
|   | R372m Catégorie 4 | R482m Catégorie C1 | n°91 |
|   | R372m Catégorie 3 | R482m Catégorie C2 | n°92 |
|  | R372m Catégorie 6 | R482m Catégorie C3 | n°93 |
|   | R372m Catégorie 7 | R482m Catégorie D | n°94 |
|   | R372m Catégorie 8 | R482m Catégorie E | n°95 |
|   | R372m Catégorie 9 | R482m Catégorie F | n°96 |
|  | R372m Catégorie 10 | R482m Catégorie G | n°97 |

BULLETIN D'INSCRIPTION

 Entreprise :

 Adresse :

Code postal : Ville :

 N° de siret : NAFA :

 Portable :

 Mail :

NON SALARIÉ(es) : Nouvelles règles de prise en charge pour la formation des GERANTS et CONJOINT(es) Collaborateurs (trices) NON salariés(es) Limitation à 2 formations par an. Cette mesure a été prise afin de garantir les prises en charge jusqu'au 31 décembre. (50h maxi de formation pour l'année 2020 à 25€/heure pour les stages techniques) . Fournir une attestation URSSAF lors de l'inscription d'un CHEF D'ENTREPRISE. Les FEEBAT ne sont pas soumis à cette limitation – Pour les permis et formation longue et diplômante : Nous consulter

Je certifie ne pas avoir suivi d'heures de formation formation depuis le début de l'année (50 heures max)

Je joins une attestation URSSAF justifiant du paiement de la contribution formation

PARTICIPANT(E)(S)

Date, cachet et signature





COMMENT VOUS INSCRIRE ?



Faites évoluer votre entreprise :
Optez pour la formation !

Contactez le service Formation de la **CAPEB AUBE** au :
03 25 76 27 80

Nos Conseillères Formation à votre écoute :

Audrey Signorelli - **Conseillère Formation**
Contact : formation@capeb10.fr

« Je vous conseille et vous accompagne dans la planification de vos formations ».

Typhanie Colin - **Conseillère Formation**
Contact : formation2@capeb10.fr

« Je prends en charge le montage de vos dossiers de remboursement et j'en assure le suivi ».

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

14 Rue Amédée Bollée ■ 10600 BARBEREY SAINT SULPICE ■ Tel - 03 25 76 27 80 ■ Mail - accueil@capeb10.fr

WWW.CAPEB.FR/AUBE

